

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE
CGT, CFDT, et SUD

Déclaration documentation
CTP activité 3 juillet 2007

Le rapport d'activité 2006 au chapitre documentation fait référence aux décisions du comité de direction du 12 juin 2005 suite au rapport de M Bouvy. Celui-ci préconisait une mise en avant de l'info-doc (travail de documentaliste) et une réduction de la conservation (travail de bibliothécaire).

Nous constatons l'application sélective des décisions du comité de direction. En effet alors que la bibliothèque bénéficie des moyens pour éliminer ses propres documents, la division documentation est à nouveau amputée d'un poste de cadre A. En effet, vous avez choisi de geler le poste de la section "réponse à la demande documentaire » alors que cette section a en charge une des préconisations du Comité de direction à savoir : " la réalisation, en liaison avec les relais des directions, d'une analyse des besoins documentaires à la DG". Le réseau des documentalistes (régions) perd son relais et son animateur. Quel sera le devenir de la documentation en région ?

Quel est l'avenir de l'application RSD ? Pourquoi ne pas affecter les moyens nécessaires pour moderniser les services documentaires , en particulier ceux rendus par l'application RSD?

Lors du dernier CTP nous vous avons signalé des problèmes de communication dans la division documentation. Or force est de constater que celle-ci ne s'est pas améliorée. De plus les activités documentaires de la division documentation sont insuffisamment valorisées. Au nom du personnel, nous vous demandons d'y remédier.